

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le lundi, 18 décembre 2017 à 19h30 à la salle de l'édifice Bernardin-Hamann dans le secteur Saint-Méthode, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Martine Poulin et Nicole Champagne, messieurs les conseillers Pierre Quirion, Nelson Turgeon, Sylvain Jacques et Michel Rhéaume, tous membres du conseil, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Tous les membres du conseil ont reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux quelque 10 personnes présentes à cette séance et déclare celle-ci ouverte.

SUJETS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

1. Procès-verbal : approbation des textes du mois de novembre 2017;
2. Transfert de montants à la réserve;
3. Fermeture du bureau municipal entre le 22 décembre 2017 et le 4 janvier 2018;
4. Paiement des travaux de la conduite d'alimentation d'eau potable pour les usagers du lac du Huit dans le secteur Sainte-Anne-du-Lac;
5. Paiement à la Ville de Thetford Mines et détermination du mode de facturation pour les usagers du réseau d'aqueduc du lac-du-Huit dans le secteur Sainte-Anne-du-Lac;
6. Embauche de personnel;
7. Subventions à verser;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

17-12-353

PROCÈS-VERBAL : APPROBATION DES TEXTES DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

Puisque tous les membres du conseil présents affirment avoir reçu et lu les textes du procès-verbal de la séance du mois de novembre 2017 transmis électroniquement, ceux-ci les déclarant conformes aux discussions.

Il est alors proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,
Et résolu d'approuver les textes tels que présentés.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-12-354

TRANSFERT DE MONTANTS À LA RÉSERVE

ATTENDU que le conseil municipal anticipe un excédent important puisque plusieurs travaux et projets n'ont pas été réalisés au cours du présent exercice;

ATTENDU que s'il y avait un déficit généré dans le présent exercice suite aux vérifications comptables, le conseil municipal autoriserait de puiser dans le surplus non-affecté de la Municipalité;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite réserver certaines sommes et les affecter à des réserves existantes ou en créer des nouvelles afin de rendre un service éventuellement ou de réaliser certains travaux et projets.

Suite aux discussions,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu, dans un premier temps, d'affecter aux réserves distinctives le montant résiduel perçu en taxes de secteur comme c'est le cas habituellement et affecter à même l'excédent anticipé de l'exercice en cours les montants ci-dessous aux réserves suivantes :

• Loisirs	15 000 \$
• Incendie	10 000 \$
• Équipement incendie	30 000 \$
• Subvention environnement	8 000 \$
• Développement économique	55 000 \$
• Plan de gestion des matières résiduelles	25 000 \$
• Travaux et projets	57 000 \$
• Plan d'intervention	100 000 \$
• Travaux et infrastructures	250 000 \$

Dans un deuxième temps, de puiser le montant nécessaire à même le surplus non-affecté de la Municipalité pour résorber, le cas échéant, un hypothétique déficit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL ENTRE LE 22 DÉCEMBRE 2017 ET LE 4 JANVIER 2018

Prenez note que le bureau municipal sera fermé entre le 22 décembre 2017 à 12h00 et le 4 janvier 2018 inclusivement.

17-12-355

PAIEMENT DES TRAVAUX DE LA CONDUITE D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE POUR LES USAGERS DU LAC DU HUIT DANS LE SECTEUR SAINTE-ANNE-DU-LAC

ATTENDU l'entente intermunicipale intervenue entre la Municipalité d'Adstock et la Ville de Thetford Mines relativement à la construction et le financement des infrastructures d'eau potable des usagers du lac du Huit;

ATTENDU que la Municipalité attend un rapport d'ingénierie avant de procéder au versement des sommes dues;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Nelson Turgeon,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu d'effectuer un paiement au montant de 1 073 573 \$ à la Ville de Thetford Mines sous réserve du dépôt du rapport de la firme « SCN-Lavalin inc. » et que ses conclusions en satisfassent le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers

PAIEMENT À LA VILLE DE THETFORD MINES ET DÉTERMINATION DU MODE DE FACTURATION POUR LES USAGERS DU RÉSEAU D'AQUEDUC DU LAC DU HUIT DANS LE SECTEUR SAINTE-ANNE-DU-LAC

ATTENDU l'entente intermunicipale intervenue entre la Municipalité d'Adstock et la Ville de Thetford Mines relativement à l'utilisation et l'exploitation du système d'alimentation en eau potable des usagers du lac du Huit;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'effectuer un paiement au montant de 18 405.03 \$ à la Ville de Thetford Mines sous réserve des conclusions du rapport de la firme « SCN-Lavalin inc. ».

Adopté à l'unanimité des conseillers

17-12-356

EMBAUCHE DE PERSONNEL

ATTENDU les besoins identifiés au service des loisirs et des travaux publics;

ATTENDU les affichages effectués au cours des dernières semaines;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseil Pierre Quirion,
Appuyé par le conseiller Sylvain Jacques,
Et résolu d'adopter le principe d'embaucher un journalier ainsi qu'un préposé occasionnel aux services généraux selon les termes de la convention collective à la condition que ces personnes satisfassent les exigences liées aux tests médicaux et la prise de références concluantes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

SUBVENTIONS ET DÉPOTS À VERSER

Il est proposé par le conseil Sylvain Jacques,
Appuyé par Michel Rhéaume,
Et résolu d'octroyer les sommes suivantes aux organismes suivants :

- Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock 5 500 \$
- Comité de promotion industrielle d'Adstock 50 000 \$
- Équipements M.F. (sous forme de dépôt pour réserver certains équipements) 10 000 \$
- Place aux jeunes 283,60 \$

Adopté à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets. Séance tenante, les réponses sont rendues.

17-12-357

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,
Et résolu de lever la séance à 20h42.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé tout un chacun des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

La directrice générale,

Pascal Binet

RV

Renée Vachon